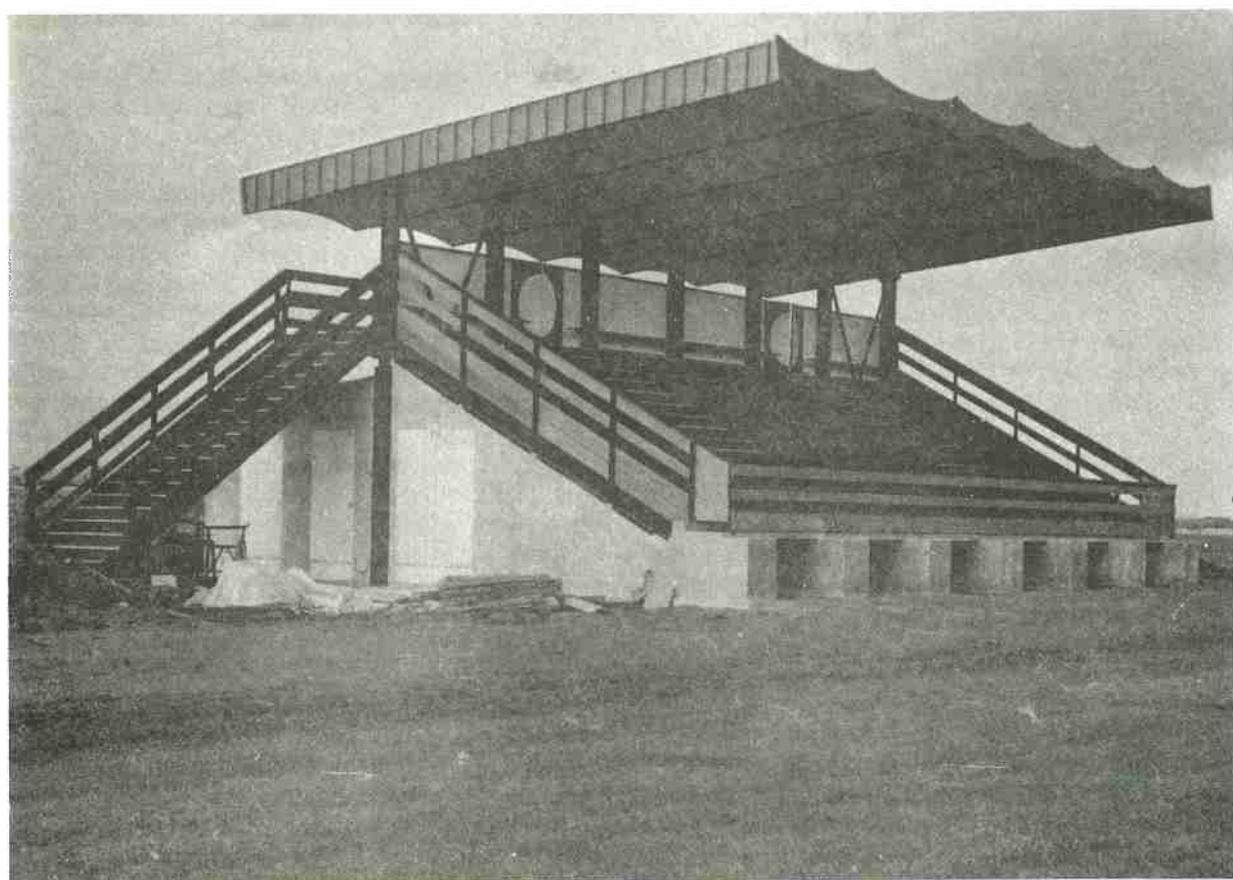


En vous présentant ses
vœux pour
1983



Le Conseil Municipal
de Merville vous accueille
dans la tribune de son nouveau
stade

Ceux à qui vous avez confié la responsabilité de gérer les affaires de votre commune sont heureux de vous présenter leurs meilleurs voeux pour 1983.

A l'heure où leur mandat va s'achever, ils profitent de l'occasion pour vous rendre compte des réalisations et des projets de la vie communale ainsi que de la situation financière de la commune.

Si durant ce dernier siècle MERVILLE a vu sa population décroître, 1970 a été le signal du renouveau. Le recensement de Mars 1982 dénombrait 1929 habitants et d'ici quelques jours le cap des 2000 sera atteint. C'est donc durant ces douze années pendant lesquelles vous leur aviez confié la responsabilité de notre cité que nous avons vu sa population plus que doubler.

Dans une période où la science a changé le mode de vie, leur tâche a consisté :

- à mettre en place les moyens afin que les Mervillois profitent des avantages que le progrès rapide des dernières années pouvait leur apporter.

- à accueillir avec le maximum de confort ces nouveaux habitants qui venant de grands centres étaient familiarisés à une infrastructure, totalement inexistante dans nos campagnes.

- à maintenir les traditions et ce climat de confiance réciproque qui faisait que tout en vivant modestement on était malgré tout heureux dans nos villages.

En un mot faire une cité où l'augmentation de la population n'entrave en aucun cas la joie et le bonheur d'y vivre.

Vous trouverez ci dessous quelques renseignements sur vos élus, l'administration communale, l'enseignement, la vie des sociétés, les adresses des services auxquels vous pouvez être amenés à faire appel.

L E S E L U S =====

Notre député est Monsieur Alex RAYMOND, Maire de COLOMIERS et Président de l'Assemblée Régionale. Il assure une permanence au chef-lieu de Canton (au Foyer rural de GRENADE) le premier samedi du mois de 11 H à 12 H.

Le député suppléant est Monsieur VAUCHERE.

Votre Conseiller Général est Monsieur GOUZE, docteur à GRENADE
Téléphone 82.60.64

Votre Maire, Monsieur PONDICQ est à votre disposition tous les jours ouvrables à la Mairie de 10 H à 11 H.

Vos adjoints :

Monsieur DESTARAC, spécialement chargé des problèmes agricoles et de voirie
Monsieur DE BEAUMONT " " " d'urbanisme et de transports
scolaires
Monsieur MARCHAND (Adjoint supplémentaire) spécialement chargé des problèmes
financiers.

Dans chaque secteur de la commune, des conseillers municipaux
se feront un devoir de transmettre vos doléances : Madame DAGEN, Messieurs
BAGUES, COMBES, DELPECH, GAILLAGUET, LABEZIN, MASO, PARIS, PONS.

PERSONNEL MUNICIPAL

=====

Le secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours ouvrables
(excepté le samedi après-midi) de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30.
Samedi matin de 9 H à 11 H. Il est assuré par Madame ROUAIX.
Monsieur ROSOLI remplit les fonctions de garde champêtre
Monsieur MENUZZO " ^{LOZANO} " ^{et ZEN} d'ouvrier professionnel
Mesdames SCOTTON, MIQUEL, MERCIER assurent la surveillance, le service de la
cantine et l'entretien des locaux scolaires.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

=====

ECOLE PRIMAIRE : Ecole mixte I : Directeur Monsieur BOURREL
(6 classes 145 élèves)
ECOLE MATERNELLE : Directrice Madame GUYOT
(3 classes 93 élèves)

La cantine scolaire fonctionne pour les élèves éloignés et pour
ceux dont les parents travaillent. Les repas sont fournis par la cuisine de
TOULOUSE qui en fixe le prix (actuellement 10 Frs mais susceptible d'être
augmenté courant janvier) La commune prend en charge les frais de transport,
de service et de surveillance.

GARDERIE : Une garderie fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 H à 9 H.
et de 17 H. à 19 H.

Tarif mensuel : 1 enfant 50 F
2 enfants 80 F

SERVICE FUNERAIRE : Fossoyeur : Monsieur DEGAN Tél : 78.00.54

Afin de conserver une certaine indépendance et éviter des frais élevés aux familles modestes, nous ne sommes pas rattachés aux pompes funèbres générales. Il est de coutume que les voisins ou amis du défunt contribuent au transfert du cercueil dont le transport est effectué gratuitement par un véhicule municipal.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : Le ramassage est assuré par le SIVOM de GRENADE. A compter du 1^o janvier 1982 le paiement est effectué par les communes au prorata de :

- 75 % de l'effectif réel de la commune
- et de 25 % des kilomètres parcourus.

Le remboursement s'effectue par la taxe basée sur la valeur locative du foncier bâti. Actuellement tout immeuble donne droit à une distribution gratuite de 60 sacs de poubelle par an. Les sacs d'ordures ménagères sont déposés sur le circuit qu'emprunte le camion de ramassage le mardi, ou sur les points de ramassage rapide le vendredi.

Nous tenons à rappeler que le personnel n'est pas tenu de ramasser les ordures dispersées par les chiens en divagation. En conséquence les horaires de passage étant réguliers les sacs ne doivent être sortis que la veille au soir ou le matin même.

VERRES :

Pour la collecte de verres, un container est installé à cet effet derrière la Mairie.

EAU POTABLE :

Nous dépendons du syndicat des eaux de la Vallée de la Save et des coteaux de CADOURS.

Secrétariat à GRENADE - chemin du port haut Tél : 82.68.41

EAU D'IRRIGATION :

Elle est placée sous le contrôle de la Cie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, responsable local : Monsieur COUDURE Tél : 82.60.92

ELECTRICITE :

Nous dépendons du district de GRENADE Tél : 82.60.74

- chef de district : Monsieur BONNET

TRANSPORT PUBLIC :

Un service de car assure la liaison GRENADE-TOULOUSE et inversement en passant par MERVILLE. Renseignements des horaires fournis par

" Bus Information "

Tél : 23.11.02

SPORTS ET LOISIRS :

Ci dessous les noms des responsables qui se feront un plaisir de vous renseigner sur le fonctionnement des sociétés :

	<u>PRESIDENT</u>	<u>VICE PRESIDENT</u>	<u>DIRECTEUR</u>
COMITE DES FETES	M. SIMON A.	M. PARIS R.	
REVEIL MERVILLOIS	M. PARIS R.	M. LABEZIN B.	M. SERE J.
MAJORETTES	Mme. MONBRUN	Mme GUELL	
CHORALE	M. LABEZIN B.	M. BEDEL L.	M. GIRAUD A.
ECOLE MUSIQUE	M. MAURAT A.	Mme LABEZIN J.	Mlle GRESSE
FOOTBALL CLUB	M. JACOB P.	M. ESPARSEIL R.	
PETANQUE	M. CENDRON R.	M. DAURIGNAC A.	
A.C.C.A.	M. LLORCA M.	M. PARIS R.	
CLUB 3° AGE	Mme BRUNET F.	M. MAURAT A.	
GMMNASTIQUE DAMES	Mme. POLISSET	Mme. DAGEN D.	
SYNDICAT AGRICOLE	M. SERE J.	M. CADAMURO D.	
ASSOC.PARENTS D'ELEVES	M. BENTANAX F.	M. GARREAU G.	
ANCIENS COMBATTANTS	M. JOURET C.	M. SIMON A.	
RUGBY CLUB EDUCATIF	M. SATTO J.R.	M. ARRECGROS M.	
CLUB DU CHIEN DE DEFENSE	M. BERNARDINI		
ECOLE DANSE CLASSIQUE (fillettes)	Mme. TRABICHET		
FOYER RURAL	M. GARREAU	M. HASTENTEUFEL L.	
JUDO	Mme. JUNCA	Mme. TOFFANELLO	
YOGA	Responsable Mme. GARROUSTE		

B U D G E T 1 9 8 2

=====

Le Budget 1982 est équilibré à la somme de 2.753.010

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Denrées et fournitures	..	63.500	
Frais de personnel	..	597.411	
Impôts et taxes	..	3.000	
Travaux et services extérieurs	..	114.000	
Participations et contingents	..	450.028	
Allocations-subventions	..	60.090	
Frais de gestion générale	..	71.314	
Frais financiers	..	187.104	
Prélèvement pour dépenses d'investissement	..	<u>231.918</u>	1.778.365

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Remboursements emprunts	..	52.341	
Travaux supplémentaires terrain de sports	..	26.000	
Travaux assainissement	..	570.201	
Constructions Hangar et atelier.		130.000	
Travaux de bâtiments	..	26.900	
Contribution aux dépenses des syndicats (pool-épareuse)	..	71.503	
Acquisition de terrain	..	30.000	
Travaux fossés	..	22.200	
Acquisition matériel	..	<u>45.500</u>	974.645

N O S R E A L I S A T I O N S

=====

C'est pour permettre à l'ensemble des Mervillois d'améliorer leur confort que nous avons dû :

- amener l'eau potable dans nos campagnes
- renforcer le réseau électrique en portant le nombre de transformateur de 8 à 36
- créer un réseau d'assainissement de nos terres afin de permettre un bon écoulement des eaux pour un meilleur rendement agricole
- établir un plan d'occupation des sols afin de mettre un terme à de nombreux litiges que provoquent les constructions dispersées en milieu rural.

Pour les nouveaux constructeurs composés de famille très jeunes, à la vie professionnelle très prenante, nos efforts ont porté sur la création d'une école maternelle, d'une cantine scolaire, la mise en service d'une garderie les jours de classe.

L'ouverture du chemin des écoles et l'aménagement de bordures sur la route venant de GRENADE ont été réalisés pour faciliter l'accès aux écoles et assurer une meilleure sécurité de nos enfants.

Afin de faire face à l'augmentation de la population nous avons :

- procédé à l'aménagement des locaux de la Mairie
- acheté et aménagé des salles pour satisfaire les besoins de nos sociétés de plus en plus nombreuses
- acquis le terrain et créé un stade municipal dont l'équivalent n'existe pas dans de nombreux chefs-lieux de canton
- créé et mis en service un réseau de tout à l'égout pour l'ensemble du bourg, doté d'une station d'épuration des plus modernes et adaptée au milieu écologique.

Tout cela nous l'avons réalisé sans négliger pour autant les obligations exigées pour la bonne marche de toute la commune :

- entretien du réseau routier souvent détérioré par les charges excessives des véhicules transportant le matériel destiné aux constructions nouvelles
- entretien des fossés
- aide aux personnes âgées et nécessiteuses
- embellissement de la place de l'Eglise
- allongement et aménagement de l'axial
- mise en service de cloches électriques
- mise en service de deux taxiphones (malheureusement souvent détériorés)

- lutte pour l'aménagement du carrefour dangereux CD 2 et 87 à
croisement MERVILLE-TOULOUSE. Le terrain nécessaire à cet aménagement a été
acquis par la commune et les travaux doivent être réalisés par les services
de l'Equipement

- aménagement du carrefour route d'AUSSONNE et route de DAUX.

Deux projets importants attendent l'accord des services compé-
tents, l'aménagement de la salle pour le judo, et la construction de la
2° partie du stade comprenant un terrain de tennis et une aire de jeux
collectifs.

Si à ce jour, nous n'avons pu réaliser le groupe scolaire, ce
n'est pas un manque de prévoyance de notre part, car le terrain est acquis
depuis plusieurs années. Ce retard est dû à une enveloppe budgétaire insuf-
fisante dans une région où les constructions ont pris un très grand retard.

Toutes ces réalisations sont dues à une équipe municipale
dynamique, unie, ou tout idéal politique, religieux est toujours passé après
l'intérêt de la commune. Par la valeur et la rigueur de ses gestionnaires
le taux d'imposition communale est resté l'un des plus bas de la région.

Ils ont unis leurs efforts afin que les jeunes, les adultes,
les aînés trouvent sur place des moyens de saine détente, dans un esprit de
franchè et loyale camaraderie.

C'est grâce au dévouement, au bénévolat de nombreux Mervillois
que notre cité compte un aussi grand nombre de sociétés sportives et culturelles
dont l'une d'elles vient de recevoir la médaille d'or départementale.

N O U V E L L E A N N E E

=====

Notre voeu le plus cher est que l'An 1983 ne vienne pas détériorer
le climat de confiance, d'entente qui est la base d'une si belle réussite.

Pour cela nous espérons que par leur sagesse, les Mervillois
aient à coeur de choisir des conseillers dévoués, compétents, compréhensifs,
réalistes, pourvus de bonnes qualités de gestionnaire. En un mot des personnes
ne désirant pas servir leur intérêt ou leur idéologie, mais l'intérêt
de leur village.

LE MAIRE.

Emile PONDICQ.